



fundación jorge alió

para la prevención de la ceguera

Alicante, le 24 janvier 2020

À

Son Excellence Monsieur Kane Boubacar
Ambassadeur de la République Islamique de
Mauritanie auprès du Royaume d'Espagne.
Madrid

Objet : Menaces proférées par Monsieur le Maire de Nouadhibou.

Excellence, Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance par le biais de la présente, et à travers Votre Excellence à la connaissance du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, une situation particulièrement préoccupante, **qui risque de priver les populations de Nouadhibou** et celles des autres régions limitrophes, **de la seule couverture ophtalmologique spécialisée de haut niveau disponible localement.**

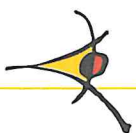
En effet lors de la réunion que nous avons tenue le 04 décembre 2019 dans son bureau, à notre demande, Monsieur le Maire de Nouadhibou **nous a explicitement « promis » de fermer purement et simplement le Centre Koweitien Municipal de Lutte Contre la Cécité.**

Cette menace de fermeture a été proférée dans le cadre d'un discours et de propos assez désobligeants à notre endroit, et pour le moins totalement inattendus du titulaire de telles fonctions.

Monsieur le Maire de Nouadhibou nous reproche d'avoir demandé et obtenu l'attribution du terrain sur lequel a été construit le centre, terrain qui avait été initialement mis à notre disposition à cet effet par la Commune antérieure, dans le cadre de notre Convention de partenariat relative à la mise en place dudit centre.

Pour notre part, nous avons demandé l'attribution du terrain au profit de la Fondation qui gère le Centre considérant que :

1. La nécessité de nous conformer avec la législation régissant la gestion de l'occupation domaniale à Nouadhibou où la Loi numéro 01-2013 a rendu possible l'octroi, par la Zone Franche de Nouadhibou (ZFN), des documents liés à ladite gestion. Le fait de se conformer avec les nouvelles dispositions était d'autant plus nécessaire pour nous et nos mécènes que ladite Loi a transféré explicitement la propriété des domaines privés de l'Etat à la ZFN (Article 38.1 de la Loi précitée) et lui a confié la Tutelle sur les terrains relevant de la Commune de Nouadhibou (Article 38.3 de la Loi précitée) ;
2. La mise en place des Régions intervenue, elle aussi, après la passation de notre Convention avec la Commune a introduit un nouvel élément, à savoir que les infrastructures de santé hospitalières ou spécialisées relèveraient dorénavant des prérogatives de la Région, ce qui met en porte-à-faux notre Centre par rapport à ces dispositions, eu égard au cadre municipal dans lequel il a été créé et sous lequel il fonctionne ;
3. Le maire entrant (actuel) entretiendrait une animosité particulière envers notre représentant (Monsieur Salah Edine Ould Bechir) qui était son adversaire lors de la campagne législative, et le Centre pourrait faire les frais de cette situation.





fundación jorge alió

para la prevención de la ceguera

Notre responsabilité et notre objectif étant donc de veiller à la pérennité du Centre et à la permanence de ses services au profit des populations, nous avons, en conséquence de ces éléments, soumis la demande par le biais du Président de notre Fondation Monsieur Yacoub Al Nafisi, et obtenu en toute légalité l'attribution du terrain par l'Autorité compétente au profit de la Fondation (permis d'occuper n°00C1/ZH/C ci-joint).

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,

Ce centre est l'aboutissement d'une longue coopération humanitaire de plus de 14 ans, entre notre Fondation et les municipalités antérieures de Nouadhibou au profit des populations locales, mais aussi au profit des milliers d'autres citoyens mauritaniens venant des régions les plus reculées du pays.

Tout au long de ces 14 années, notre coopération avec les différents maires qui se sont succédé à la Commune de Nouadhibou a été exemplaire, et c'est cette entente autour de valeurs strictement humanitaires qui a permis de développer et de réaliser les différentes phases de notre projet Nouadhibou-Vision, loin de toute exploitation politique, loin de toutes considérations partisanses.

C'est cette entente désintéressée qui a permis de murir et de développer ce projet, passant de l'organisation périodique de missions de spécialistes ophtalmologues et opticiens étrangers dès 2006, à la mise en place d'une unité de fabrication de lunettes au profit des populations nécessiteuses en 2010, pour aboutir en mars 2017 à la construction, l'équipement et la mise en service du Centre objet de ces menaces.

Pour construire et équiper ce centre, notre Fondation a mobilisé ses relations à l'extérieur.

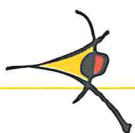
C'est ainsi que nous avons obtenu de manière gracieuse l'intégralité du financement de la construction du centre (57.150.000 MRO) auprès du mécène koweïtien **Monsieur Yacoub Al Nafisi**, geste en reconnaissance duquel le bâtiment abritant l'Unité d'Ophtalmologie est baptisé « YACOUB AL NAFISI Building », et geste au titre duquel Monsieur Yacoub Al Nafisi a été élu Président de la Fondation qui a été créée aux fins de gérer le centre en Mauritanie (Fondation Nouadhibou Vision-Jorge Alio, récépissé de reconnaissance n° n°00000242 du MIND en date du 26/09/2017).

Quant aux équipements, ils ont été acquis sur un don que nous avons obtenu auprès de la **Zakat House Koweït**.

Depuis son entrée en service le 15 mars 2017, le centre fournit de manière continue et permanente les soins ophtalmologiques et services optiques aux populations de la ville de Nouadhibou et de Dakhlet Nouadhibou, mais aussi aux très nombreux citoyens venant spécialement d'autres régions du pays.

Tout récemment, le centre a été doté d'un bloc chirurgical moderne, construit et entièrement équipé sur fonds de la Fondation, et un chirurgien ophtalmologue résident assure la permanence des consultations, opérations courantes (cataracte) et autres soins.

Quant aux missions de spécialistes étrangers bénévoles que nous continuons à recevoir dans le cadre des activités du Centre, elles se focalisent dorénavant sur les cas particuliers, les cas courants (cataractes, soins, etc.) étant pris en charge par l'équipe permanente du centre. Cette approche a l'avantage de nous permettre de planifier à l'avance le programme des missions et, en les libérant des cas courants, elles peuvent se consacrer en priorité aux cas qui demandent une spécialisation spécifique (diagnostics et soins spécialisés, actes chirurgicaux spécifiques tels qu'extraction de tumeurs, etc.), ou qui exigent l'utilisation de certains équipements ou matériels spéciaux qu'ils





fundación jorge alió

para la prevención de la ceguera

amèneront alors avec eux. Sans compter que ce faisant aussi, nous réduisons la durée de leur séjour et partant, le coût de leur séjour (hébergement et restauration).

Dans ce cadre, nous venons de réaliser la 14e mission, du 1er au 08 décembre courant.

Pour cette 14e mission, notre Fondation a déplacé à Nouadhibou une équipe de 17 personnes comprenant 2 Professeurs, 4 chirurgiens ophtalmologues, 3 optométristes, 4 instrumentalistes, et 4 auxiliaires.

Au terme de cette mission, le centre aura, depuis son ouverture, fourni aux populations les prestations ophtalmologiques suivantes :

✓ Consultations ophtalmologiques.....	8.702
✓ Opérations de la cataracte.....	392
✓ Autres opérations (chalazion, ptérygion).....	25
✓ Corrections (optométrie).....	1.299

Parallèlement et à l'occasion des missions médicales, les populations nécessiteuses ont régulièrement bénéficié de la **distribution gracieuse de lunettes**.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,

Nous sommes conscients de l'importance de ce programme et de cette infrastructure pour les populations de la Ville de Nouadhibou, de la Région de Dakhlet Nouadhibou et du reste du pays.

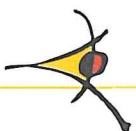
Nous sommes conscients de la limitation des moyens financiers et techniques dont disposent les structures sanitaires locales, de même que nous sommes conscients de la précarité et de la vulnérabilité de certaines couches de la population, et c'est pour cela que nous croyons fermement que la coopération humanitaire désintéressée peut répondre à ces besoins.

Une coopération active et pertinente au regard des besoins des populations, intervenant dans une relation sereine et désintéressée. À l'image de celle (**essentiellement espagnole**), qui a prévalu tout au long de ces 15 dernières années, qui a doté la Commune de Nouadhibou d'infrastructures, d'ambulances, de véhicules de voirie, d'équipements scolaires et médicaux, et lui a permis d'améliorer la diversité et la permanence des services de base à la population, ce qu'elle n'aurait probablement pas pu réaliser sur ses propres moyens.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur, il serait regrettable que tout cela puisse être réellement **menacé ou remis en cause pour des raisons personnelles ou par le fait d'une personne**.

À l'instar, par exemple du **sort qui a été réservé à Madame Lourdes, Présidente de l'Ong espagnole « Asociación Canaria para el Desarrollo de Nouadhibou » endocrinologue** qui fournissait bénévolement ses services aux populations **diabétiques** de Nouadhibou (suivi gracieux et fourniture des médicaments à des prix subventionnés) dans le cadre d'une convention de partenariat passée avec la Commune de Nouadhibou depuis plus de 11 ans (2008) : cette coopération a malheureusement cessé, suite à des écarts de langage du nouveau maire à l'adresse de l'intéressée. **Ce qui a privé la population de la ville de Nouadhibou des services du seul spécialiste endocrinologue qu'elle avait.**

Bien entendu, pour ce qui nous concerne, nous sommes réconfortés et dans une très grande mesure rassurés par les assurances reçues de Monsieur le Wali de Nouadhibou qui a bien voulu nous accorder une audience le 04 décembre 2019, lors de notre passage à Nouadhibou.






fundación jorge alió

para la prevención de la ceguera

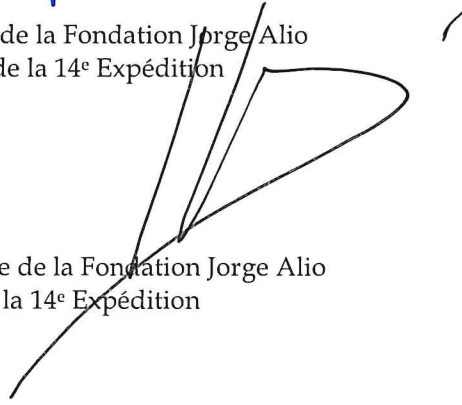
Nous souhaitons cependant vous informer de cette situation, tout en espérant qu'il vous plaira d'en informer et d'y sensibiliser les autorités compétentes.

Pour ce qui nous concerne, nous continuerons à ne ménager aucun effort pour développer la qualité et l'étendue de nos activités. Et dans ce cadre et à cet effet, nous vous assurons de notre entière et constante disponibilité à collaborer avec toutes les autorités concernées ou intéressées par l'amélioration de la couverture des soins ophtalmologiques, tant au niveau local qu'au niveau national.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de recevoir, Excellence Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre très haute considération.



Maria Lopez Iglesias
Présidente Exécutive de la Fondation Jorge Alió
Directrice technique de la 14^e Expédition



Professeur Jorge Alió
Président Honorifique de la Fondation Jorge Alió
Directeur Médical de la 14^e Expédition

Ampliations :

- Monsieur le Président de l'ANZF
- Monsieur le Wali de Dakhlet Nouadhibou

